Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 022-212202253-20260402-DE033CM27032026-DE

République Française
DÉPARTEMENT
DES CÔTES D'ARMOR

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Ploumagoar

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	29

SEANCE DU 27 MARS 2026

Date de convocation
23 mars 2026

Date d'affichage
23 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept du mois de mars, à dix-huit heures quarante-cinq minutes, le conseil municipal de Ploumagoar, convoqué par son Président, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Yannick ECHEVEST, maire.

Présents :
M. ECHEVEST, Mme COCGUEN, M. BIHEL, Mme LE FOLL, M. NOGE, Mme CHARNEAU, M. SAVINIEN, Mme LE COTTON, M. PRIGENT, Mme BOTCAZOU, M. LE LAY, Mme LOLLIERIC, M. STEPHAN, Mme LOYER, M. MONJARET, Mme CRENN, M. YAHIA, Mme GREZARD, M. HATTON, Mme DRUILLENEC, M. COLLET, Mme LE LIARD, M. BERTHILLOT, Mme EUZEN, M. BATARD, Mme LE GOUX M. CHEVALIER, Mme GUILCHER, M. LAQUERRE.

Pouvoirs :
Absents :

Secrétaires de séance :
Mme LE FOLL, Mme LE GOUX.

Délibération n° 2026-033 | Formation des commissions municipales

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal que, le conseil municipal ayant été renouvelé à la suite des élections du 15 mars 2026, il y a lieu de constituer les diverses commissions municipales.

Il explique que le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Il précise qu'au regard de l'article 2121-22 du code général des collectivités, elles sont convoquées par le maire, qui en est le président de droit, dans les huit jours qui suivent leur nomination, ou à plus bref délai sur la demande de la majorité des membres qui les composent. Dans cette première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le maire est absent ou empêché.

Dans les communes de plus de 3 500 habitants, la composition des différentes commissions, y compris les commissions d'appel d'offres et les bureaux d'adjudications, doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 022-212202253-20260402-DE033CM27032026-DE

Monsieur le Maire propose de former les commissions municipales suivantes :

- Commission de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation

Vice-présidente : Laurence COCGUEN
Membres : Cécile CHARNEAU, Stéphanie LOLLIERIC, Jessica LE LIARD, Christophe SAVINIEN, Kathy CRENN, Jean-Yvon PRIGENT - Dominique LE GOUX, Corinne GUILCHER

- Commission de la culture

Vice-présidente : Marie-Françoise LE FOLL
Membres : Anne GREZARD, Christophe COLLET, Jessica LE LIARD, Bruno NOGE, Marie-Annick LOYER, Louann EUZEN - Dominique LE GOUX, Hervé CHEVALIER

- Commission de la liste électorale

Vice-présidente : Marie-Françoise LE FOLL
Membres : Philippe HATTON, Anne GREZARD, Anne LE COTTON, Hervé CHEVALIER
Suppléants : Myriam DRUILLENNEC, Stéphanie LOLLIERIC, Christophe COLLET, Christophe SAVINIEN, Dominique LAQUERRE

- Commission de la préparation du conseil municipal

Vice-présidente : Marie-Françoise LE FOLL
Membres : Anne GREZARD, Annyvonne BOTCAZOU, Hervé CHEVALIER

- Commission de la vie associative et du dynamisme local

Vice-président : Bruno LE LAY
Membres : Philippe HATTON, Marc YAHIA, Christophe SAVINIEN, Stéphanie LOLLIERIC, Vincent MONJARET, Louann EUZEN - Guillaume BATARD, Hervé CHEVALIER

- Commission de l'accessibilité

Vice-président : Marc YAHIA
Membres : Myriam LE DRUILLENNEC, Jean-Yvon PRIGENT, Fabien BERTHILLOT, Annyvonne BOTCAZOU, Jérémy BIHEL, Jessica LE LIARD - Corinne GUILCHER, Dominique LAQUERRE

- Commission de la transition environnementale

Vice-président : Bruno NOGE
Membres : Annyvonne BOTCAZOU, Vincent MONJARET, Anne LE COTTON, Marie-Françoise LE FOLL, Jean-Paul STEPHAN, Kathy CRENN - Dominique LE GOUX, Dominique LAQUERRE

- Commission du cadre de vie

Vice-présidente : Marie-Annick LOYER
Membres : Jean-Paul STEPHAN, Anne GREZARD, Annyvonne BOTCAZOU, Marie-Françoise LE FOLL, Jean-Yvon PRIGENT, Bruno NOGE - Dominique LE GOUX, Dominique LAQUERRE

- Commission du patrimoine et des projets structurants

Vice-président : Jérémy BIHEL
Membres : Fabien BERTHILLOT, Jean-Paul STEPHAN, Vincent MONJARET, Bruno LE LAY, Christophe SAVINIEN, Marie-Annick LOYER - Corinne GUILCHER, Dominique LAQUERRE

- Commission de l'urbanisme et de la mobilité

Vice-président : Jean-Yvon PRIGENT
Membres : Philippe HATTON, Jérémy BIHEL, Jean-Paul STEPHAN, Laurence COCGUEN, Anne LE COTTON, Annyvonne BOTCAZOU - Guillaume BATARD, Dominique LE GOUX

- Commission des ressources humaines

Président : le Maire
Membres : Cécile CHARNEAU, Jean-Yvon PRIGENT, Fabien BERTHILLOT, Annyvonne BOTCAZOU, Myriam

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 022-212202253-20260402-DE033CM27032026-DE

DRUILLENNEC, Bruno LE LAY, Bruno NOGE - Guillaume BATARD, Corinne GUILCHER

- Commission de la communication et du numérique

Vice-président : Christophe COLLET
Membres : Jessica LE LIARD, Annyvonne BOTCAZOU, Anne GREZARD, Christophe SAVINIEN, Louann EUZEN, Bruno NOGE - Dominique LE GOUX, Corinne GUILCHER

- Commission des finances

Vice-présidente : Kathy CRENN
Membres : Philippe HATTON, Jean-Yvon PRIGENT, Jérémy BIHEL, Anne GREZARD, Marie-Annick LOYER, Bruno NOGE - Guillaume BATARD, Hervé CHEVALIER

- Commission d'appel d'offres

Président : le Maire
Membres : Philippe HATTON, Jean-Yvon PRIGENT, Jérémy BIHEL, Vincent MONJARET, Guillaume BATARD
Suppléants : Marie-Françoise LE FOLL, Jean-Paul STEPHAN, Marie-Annick LOYER, Kathy CRENN, Corinne GUILCHER

- Commission de marchés

Président : le Maire
Membres : Philippe HATTON, Jean-Yvon PRIGENT, Jérémy BIHEL, Vincent MONJARET, Guillaume BATARD
Suppléants : Marie-Françoise LE FOLL, Jean-Paul STEPHAN, Marie-Annick LOYER, Kathy CRENN, Corinne GUILCHER

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

Approuve la formation des commissions telle qu'exposée ci-avant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme.

Le Maire,

Yannick ECHEVEST

Les secrétaires de séance,

Mme Marie-Françoise LE FOLL

Mme Dominique LE GOUX

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 022-212202253-20260402-DE033CM27032026-DE